
Séance du 16 Avril 2019 à 19 heures

Absents excusés : Mmes MILLET, SOURIOUX, BARDIC et M. CLAIR

Absents :

Pouvoirs : Mme MILLET à Mme JOURDAN, Mme BARDIC à Mme FAYET

Secrétaire de séance : Mme CHATELET Hélène.

1 – Délibération n° D2019_020 – Redevance d'assainissement collectif – Part fixe – Tarif 2019

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- VU l'article L 210-1 du code de l'environnement,
- VU les articles L 2224-6 et suivants du code général des collectivités territoriales,
- VU les articles R 2224-19 et suivants du code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération n° D2018_020 en date du 07 avril 2018 fixant le dernier tarif de la part fixe de la redevance d'assainissement collectif à 25 € HT,
- CONSIDERANT les résultats du compte administratif de l'exercice 2018,
- CONSIDERANT le suréquilibre du budget primitif 2019 des sections d'exploitation et d'investissement du budget « assainissement collectif »,
- CONSIDERANT les études en cours lancées par la Communauté de communes de la Dombes dans le cadre du transfert de la compétence assainissement,
- **DECIDE de maintenir à 25,00 € H.T.** le tarif de la part fixe de la redevance d'assainissement collectif à appliquer sur les factures d'eau à émettre en 2019,
- **DIT** que ce tarif sera applicable jusqu'à nouvelle délibération.

2 – Délibération n° D2019_021 – Gratification d'une stagiaire de seconde professionnelle Services aux personnes et aux territoires (Melle DEBREDDINE Alexia)

Monsieur JOLY, adjoint, expose que la Commune accueillera, au sein du restaurant scolaire, pour une durée de 6 semaines sur la période du 29 avril au 21 juin 2019, Melle DEBREDDINE Alexia, domiciliée à St Georges-sur-Renon (01400), pour une formation dans le cadre de sa scolarisation (Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires) à la Maison Familiale Rurale de Pont-de-Veyle (01290).

Il rappelle la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires et du décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.

Il précise que la durée de ce stage n'excédant pas 3 mois, l'obligation de rémunération selon les textes précités ne s'impose pas. En conséquence, l'octroi d'une gratification volontaire demeure possible.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 2006-757 du 29 juin 2006 portant sur l'égalité des chances et notamment ses articles 9 et 10,
- Vu le décret n° 2006-757 du 29 juin 2006 portant application de l'article 10 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 précitée,
- Vu le décret n° 2006-1093 du 29 août 2006 pris pour application de l'article 10 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,
- Vu la loi n° 2013-660 du 22/07/2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,
- Vu la loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement et à l'amélioration du statut des stagiaires,
- Vu le code du travail,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu la convention de stage signée entre la Commune et les différents intervenants,
- **DECIDE** d'accorder une gratification en faveur de Melle DEBREDDINE Alexia selon les modalités suivantes :

☞ Montant et versement

- Montant : 50 € par semaine de présence.

- Versement : en deux fois, un premier versement à l'issue des 3 premières semaines de stage et le solde à l'issue de la période.

☞ Crédits budgétaires

- Les crédits correspondants seront inscrits au C/6417 du budget «Principal ».

3 – Délibération n° D2019 022 – Budget « Principal » - Exercice 2019 – Vote des subventions

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

- **VOTE** les subventions suivantes dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019 :

<i>Bénéficiaires</i>	<i>Vote en €</i>	<i>Observations</i>
A D M R	850	
Amicale Sapeurs-Pompiers	1 330	Cotisations Mutuelle
Le Local (jeunes)	1 500	Activités jeunes
Harmonie l'Echo du Renom	3 000	Ordinaire et école de musique
SCM BURLAT-CHABROULIN	2 800	Aide à l'installation cabinet médecine
Association Eglise St Maurice	1 300	Stagiaire patrimoine
Mutuelle Sapeurs-Pompiers Ain	45	
Académie de la Dombes	45	
Prévention Routière	45	
Association Française des sclérosés en plaques	45	
TOTAL	10 960	

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au C/6574 du budget primitif du budget « Principal » de l'exercice 2019.

4 – Délibération n° D2019 023 – Budget - Impôts année 2019– Vote des taux d'imposition

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **VU** les bases fiscales pour l'année 2019,

- **VU** l'état fiscal 1259 COM transmis par les services de l'Etat pour l'année 2019,

- **CONSIDERANT** la proposition de reconduire les taux des trois taxes directes locales appliqués en 2018,

- **VOTE** les taux d'imposition de l'année 2019 ainsi qu'il suit :

Nature de l'impôt	Taux 2019
Taxe d'habitation	11,06
Taxe foncière propriété bâtie	14,62
Taxe foncière propriété non bâtie	40,49

5 – Délibération n° D2019 024 – Budget primitif 2019– Vote du budget « Principal »

Monsieur le maire invite l'assemblée à se prononcer sur le budget primitif de l'exercice 2019 du budget « Principal » préparé lors des réunions du Groupe de travail « budget » des 22 février et 13 avril 2019.

Le budget « Principal » se présente ainsi qu'il suit :

➤ Budget « Principal »

Equilibre général

<i>Section</i>	<i>Dépenses</i>			<i>Recettes</i>		
	<i>Opérations Réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>TOTAL</i>
Fonctionnement	1 054 155	315 354	1 369 509	1 099 859	269 650	1 369 509
Investissement	1 689 736		1 689 736	1 343 270	346 466	1 689 736
TOTAL	2 743 891	311 354	3 059 245	2 443 129	616 116	3 059 245

Structure de l'équilibre – Section de FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S			
	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Crédits nouveaux	1 054 155	315 354	1 369 509
Décomposition par chapitre des crédits :			
011 – charges à caractère général	280 235		280 235
012 – charges de personnel	501 000		501 000
014 – atténuation de produits	61 684		61 684
65 – autres charges de gestion courante	112 248		112 248
66 – charges financières	17 540		17 540
67 – charges exceptionnelles	800		800
68 – Dotations aux provisions	10 000		10 000
022 – dépenses imprévues	70 648		70 648
023 – virement à la section d'investissement		292 824	292 824
042 – Opérations d'ordres entre sections		22 530	22 530
TOTAL	1 054 155	315 354	1 369 509

R E C E T T E S			
	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Résultat reporté		269 650	269 650
Crédits nouveaux	1 099 859		1 099 859
Décomposition par chapitre des crédits nouveaux:			
013 – atténuation de charges	4 700		4 700
70 – produits des services	119 800		119 800
73 – impôts et taxes	670 859		670 859
74 – dotations, subventions, participations	256 220		256 220
75 – autres produits	43 280		43 280
77 – produits exceptionnels	5 000		5 000
TOTAL	1 099 859	269 650	1 369 509

Structure de l'équilibre – Section d'INVESTISSEMENT

D E P E N S E S			
	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Résultat reporté			
Crédits reportés	1 930 936		1 930 936
Crédits nouveaux	- 241 200		- 241 200
Décomposition par chapitre des crédits nouveaux :			
21 – immobilisations corporelles	19 500		19 500
23 – immobilisations en cours	17 000		17 000
Opérations individualisées	- 352 700		- 352 700
16 – capital des emprunts et dettes assimilées	65 000		65 000
020 – dépenses imprévues	10 000		10 000
TOTAL	1 689 736		1 689 736

R E C E T T E S			
	<i>Opérations réelles</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	TOTAL
Résultat reporté		31 112	31 112
Crédits reportés	902 769		902 769
Crédits nouveaux	440 501	315 354	755 855
Décomposition par chapitre des crédits nouveaux :			
13 – subventions	- 630 400		- 630 400
16 – Emprunts et dettes assimilées	840 000		840 000
10 – dotations, fonds et réserves (hors 1068)	25 900		25 900
1068 – excédents de fonctionnement capitalisés	200 000		200 000
138 – Autres subventions non transférables	5 000		5 000
024 – Produit cessions d'immobilisations	1		1
021 – virement de la section de fonctionnement		292 824	292 824
040 – opérations d'ordre entre sections		22 530	22 530
TOTAL	1 343 270	346 466	1 689 736

- Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
 - **ADOpte** le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget « Principal »,
 - **AUTORISE** le maire ou le premier adjoint à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

6 – Délibération n° D2019 025 – Budget primitif 2019– Vote du budget annexe « Assainissement collectif »

Monsieur le maire invite l'assemblée à se prononcer sur le budget primitif de l'exercice 2019 du budget annexe « Assainissement collectif » préparé lors des réunions du Groupe de travail « budget » des 22 février et 13 avril 2019.

Le budget annexe « Assainissement collectif » se présente ainsi qu'il suit :

➤ **Budget « Assainissement collectif »**

Equilibre général

Section	Dépenses			Recettes		
	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Exploitation	32 260	51 300	83 560	37 500	104 770	142 270
Investissement	66 500	32 250	98 750	12 600	139 401	152 001
TOTAL	98 760	83 550	182 310	50 100	244 171	294 271

Structure de l'équilibre – Section d'EXPLOITATION

DEPENSES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Crédits nouveaux	32 260	51 300	83 560
Décomposition par chapitre des crédits :			
011 – charges à caractère général	28 010		28 010
012 – charges de personnel	3 750		3 750
65 – autres charges de gestion courante	500		500
042 – Opérations d'ordre entre sections		51 300	51 300
TOTAL	32 260	51 300	83 560

RECETTES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Résultat reporté		72 520	72 520
Crédits nouveaux	37 500	32 250	69 750
Décomposition par chapitre des crédits nouveaux:			
70 – produits des services	37 500		37 500
74 – subventions, participations			
042 – opérations d'ordre entre sections		32 250	32 250
TOTAL	37 500	104 770	142 270

Structure de l'équilibre – Section d'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Crédits reportés	53 500		53 500
Crédits nouveaux	13 000	32 250	45 250
Décomposition par chapitre des crédits nouveaux :			
21 – Immobilisations corporelles			
23 – immobilisations en cours	10 000		10 000
Opérations individualisées	3 000		3 000
040 – opérations d'ordre entre sections		32 250	32 250
TOTAL	66 500	32 250	98 750

RECETTES			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Résultat reporté		88 101	88 101
Crédits reportés	11 000		11 000

Crédits nouveaux	1 600	51 300	52 900
Décomposition par chapitre des crédits nouveaux :			
10 – Dotations, fonds et réserves	1 600		1 600
Opérations individualisées			
040 – opérations d'ordre entre sections		51 300	51 300
TOTAL	12 600	139 401	152 001

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif pour l'exercice 2019 du budget annexe « Assainissement collectif »,
- **AUTORISE** le maire ou le premier adjoint à signer tous les documents relatifs ce dossier.

↳ **Informations du maire et des adjoints :**

- Patrick JOSSERAND :

- . Plantation d'arbustes par l'Association Fleurs et Couleurs Neuvilleises du 16 au 19 avril.

- Patrick JOLY :

- . Stagiaire de seconde professionnelle Services aux personnes et aux territoires (Melle DEBREDDINE Alexia) au restaurant scolaire pour une durée de 6 semaines sur la période du 29 avril au 21 juin 2019.

- Florent CHEVREL :

- . Information d'une cagnotte en ligne organisée par les parents d'élèves de Neuville-les-Dames pour venir en aide à la famille BLOCHET suite au décès de M. BLOCHET.
- . Incendie à l'école maternelle de Villars-les-Dombes, 4 classes sur 5 ont été endommagées. La mairie de Villars-les-Dombes fait appel aux dons.
- . Suite à l'arrivée des nouveaux médecins, les consultations sont nombreuses, un peu de temps sera nécessaire pour que chacun s'adapte et prenne de nouvelles habitudes.
- . Animations passées :
 - Carnaval (Sou des Ecoles)
 - Course cycliste (Association cycliste)
 - Concerts de l'harmonie (L'Echo du Renom)
 - Concours de belote (Amicale des retraités « L'Arc en Ciel »)
 - Visite découverte du patrimoine (Association Eglise St Maurice)
 - Semi-marathon Neuville – Châtillon, environ 450 personnes au départ de Neuville.
- . Animations à venir :
 - Concours de boules, challenge Michel PERRET (Amicale Boule)
 - Vogue : repas (ADMR/Animation et Loisirs)
vide-grenier (Amicale des retraités L'Arc en Ciel)
 - Randonnée pédestre (Animation et Loisirs).
- . Installation du panneau d'informations à venir.
- . Aménagement du secteur de Chassin en cours d'étude.
- . Aménagement parking de la salle des Fêtes en cours d'étude.

Séance levée à 20 h 25.

Le maire,

La secrétaire de séance,

Florent CHEVREL

Hélène CHATELET